



SÉCURITÉ INCENDIE ET DES LIEUX

ESPACE UTILE POUR L'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE

MESURES PROPOSÉES

- › Mettez en place une procédure d'inspection régulière afin de toujours maintenir l'accès à l'appareillage électrique libre de tout encombrement.
- › Sensibilisez les employés aux dangers de l'électricité en les informant que :
 - › Les salles électriques ne peuvent pas être utilisées à des fins d'entreposage;
 - › L'espace utile minimal d'un mètre est requis autour de l'appareillage électrique;
 - › L'entreposage de substances inflammables à proximité d'appareillage électrique est interdit.
- › Installez des affiches interdisant d'entreposer du matériel dans l'espace utile autour de l'appareillage électrique.
- › Effectuez un marquage au sol interdisant l'entreposage ou installez une barrière pour délimiter l'espace utile requis autour de l'appareillage.

AVANTAGES

- › Permettre un accès facile aux éléments qui exigent de la surveillance.
- › Permettre une intervention rapide en cas de défaillance d'un appareil électrique.
- › Réduire le risque d'incendie ou de propagation à la suite d'une défaillance d'un appareil électrique.

RESSOURCES

- › Régie du bâtiment du Québec, [Espace utile à proximité d'appareillage électrique et parcours d'évacuation](#)